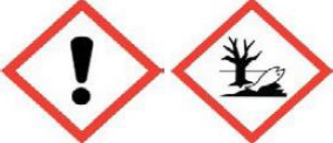


SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Époxy pour plancher Passeport Élite Gris Clair #885 - Partie A PE700911
Autres moyens d'identification	N.D.
Usage recommandé	Revêtement époxy
Restrictions d'utilisation	Inconnues
Identificateur du fournisseur	SCI COATINGS INC. 8320 Rue Grenache, Anjou, Québec Canada H1J 1C5 www.scicoatings.com
No. 24 -hres	Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<p><u>Classification</u> Sensibilisation cutanée Catégorie 1B Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires/irritations oculaires graves Catégorie 2A Toxicité aiguë, Catégorie 5 par voie orale Dangereux pour l'environnement aquatique - aiguë Catégorie 2 Dangereuse pour l'environnement aquatique - chronique Catégorie 2</p> <p><u>Éléments d'étiquetage</u></p> <div style="text-align: center;">  </div> <p><u>Mention d'avertissement</u> Attention</p> <p><u>Mention de dangers</u> H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H401 : Toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>
--

Conseil(s) de prudence**Prévention:**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Laver soigneusement avec beaucoup d'eau et de savon après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison/médecin/...si vous ne vous sentez pas bien.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir les déversements.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers: Inconnu

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	% concentration
Produit de réaction:		
bisphénol-A- (épichlorhydrine) résine époxy	25085-99-8	50-80%
Éther glycidyle alkylique (C12-C14)	68609-97-2	1-10%
1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane	17557-23-2	5-10%
Bisphénol-F/épichlorhydrin epoxy resin	28064-14-4	5-10%
Alcool Benzyle	100-51-6	1-10%

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins****Inhalation**

Amener le patient à l'air frais. Administrer le bouche à bouche si le patient ne respire pas. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si vous vous sentez mal.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Donner deux verres d'eau pour la dilution. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**En cas d'inhalation**

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

En cas de contact avec la peau

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. L'exposition peut produire une réaction allergique

Si dans les yeux

Provoque de graves lésions oculaires.

En cas d'ingestion

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables

Soins médicaux immédiats et traitement spécial :**Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Instructions particulières:**

Si un médecin ou une assistance médicale est nécessaire, apporter avec soi le contenant ou l'étiquette.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs****Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂)

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau

Dangers spécifiques liés au produit

Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive et des vêtements de protection contre l'incendie. Éviter tout contact avec ce matériau lors des opérations de lutte contre l'incendie. Si le contact est probable, enfiler des vêtements de lutte contre l'incendie entièrement résistants aux produits chimiques et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle appropriés.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement, assurer une ventilation adéquate et absorber tout déversement avec des liants liquides inertes et éliminer les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Lors de l'utilisation, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Assurer une ventilation adéquate. Portez un équipement de protection individuelle approprié. Évitez d'utiliser des bandes chauffantes électriques. Éviter le rejet dans l'environnement. Respectez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposez-les conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Tous les vêtements de protection doivent être propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures d'ingénierie ou les contrôles et les recommandations d'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à chaque situation. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes sous <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation locale requise. L'air d'appoint doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par une ventilation locale ou générale. Prévoir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition permise. Des fontaines d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Mesures de protection individuelle**Mesures générales**

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne pas le laisser sortir du lieu de travail. Nettoyez les mains et les peaux exposées après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux et du visage

Utiliser des lunettes de sécurité hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux qui sont résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Porter des vêtements imperméables, si nécessaire, afin de ne pas entrer en contact avec le produit.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Gris clair
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	>93 °C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative (eau=1)	1.14
Solubilité dans l'eau	Partielle
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Réactivité	Non réactif
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manutention et de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Ce produit polymérisera s'il est mélangé à une amine. Une chaleur considérable peut se dégager.
Condition à éviter	Évitez les températures dépassant le point d'éclair. Évitez tout contact involontaire avec les amines.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, alcalis forts, acides minéraux forts, amines.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES	
Voies d'administration probables	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.
Toxicité aiguë	Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact avec la peau.
Données LD50 and LC50 Data	Indisponible
Corrosion/Irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Pas de données
Danger par aspiration	Non classé en fonction des données disponibles.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Pas de données
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut irriter les muqueuses, les yeux, le nez et les voies respiratoires. Peut provoquer une crise d'asthme chez les personnes ayant une hyperréactivité bronchique préexistante. L'exposition à des concentrations élevées peut entraîner une bronchite, un spasme bronchique et un oedème pulmonaire. Les effets sont généralement réversibles. Peut causer C.N.S. Dépression avec des symptômes de nausées, étourdissements, somnolence, étourdissements, perte de coordination.
Cancérogénicité	Inconnu
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non disponible
Effets d'interaction	Non disponible
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES	
Dangereux pour le milieu aquatique. Ceci n'est pas exigé par le SIMDUT. Ceci n'est pas requis par OSHA HCS 2012.	
SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION	
Méthodes d'élimination des déchets	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.
SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
<u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement sur le TMD :</u> UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; CHAPITRE III	
<u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) :</u> UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; PG III ; POLLUANT MARIN	
<u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (air) :</u> UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; PG III ; POLLUANT MARIN	

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS	
	Non requis en vertu de la réglementation canadienne.
SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS	
Date de préparation	Aout 2022
Date de la plus récente version révisée	14 décembre 2023
Indicateurs de révisions	L'ensemble du MSDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada.
Références	(REACH), Annexe 11, modifié par le règlement (UE) No 2020/878-France .
ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
ATE	Estimation de la roxicité aiguë
CAS	Service de résumés chimiques
DSL	Liste intérieure des substances
IARC	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LC	Concentration mortelle
LD	Dosage mortel
NIOSH	Institut national de sécurité et de santé au travail
NTP	Programme social de toxicologie (État-Unis)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration, une division du gouvernement des États-Unis chargée de l'établissement et de la mise en pratique des règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.
PEL	Limite d'exposition admissible de l'Occupationnel Safety and Health Administratoion (Etats-Unis)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TDG	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Valeur limite seuil
TSCA	Les composants du produit son répertoriés dans l'inventaire de le contrôle des substances toxiques
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Avis: Les faits énoncés et les recommandations faites concernant l'utilisation de ce produit sont basés sur des informations responsables. Aucune garantie d'exactitude n'est faite. Avant d'utiliser, déterminer la convenance de l'utilisation prévue du produit. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pour les pertes, dommages ou dépenses, directement ou indirectement, résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit ou de toute autre cause. Toutes les recommandations sont faites à condition que Passeport Élite ne soit pas responsable des dommages résultant de son utilisation puisque Passeport Élite ne peut pas contrôler les conditions dans lesquelles le produit sera transporté, stocké, manipulé ou utilisé par l'acheteur.